

REPUBLIQUE DU SENEGAL

*Un Peuple - Un But - Une Foi*

MINISTÈRE DES FINANCES ET  
DU BUDGET

*Siradi*  
*2021-691*  
*du 28 mai 2021*

**Projet de décret portant dérogation au Code des Marchés publics pour  
les dépenses relatives au Programme d'urgence pour l'Emploi et  
l'Insertion socioéconomique des Jeunes**

**RAPPORT DE PRESENTATION**

Pour lutter contre le chômage des Jeunes, le gouvernement du Sénégal a récemment validé le Programme d'urgence pour l'Emploi et l'Insertion socioéconomique des Jeunes qui permettra de promouvoir les investissements prioritaires créateurs d'emplois et de procéder à des réformes ambitieuses pour mieux impulser l'économie.

A travers ce Programme, l'Etat du Sénégal propose d'accélérer la création d'emplois et d'auto emplois et des mesures immédiates doivent être prises.

Ainsi, pour faciliter la mise en œuvre desdites mesures et l'atteinte des objectifs dans les meilleurs délais, il est nécessaire de soustraire les dépenses relatives au Programme du champ d'application du Code des Marchés publics.

Telle est l'économie du présent projet de décret.

*[Signature]*



Abdoulaye Daouda DIALLO

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

*Un Peuple - Un But - Une Foi*

**2021-691**

**Décret n°....portant dérogation au Code des Marchés publics pour les dépenses relatives au Programme d'urgence pour l'Emploi et l'Insertion socioéconomique des Jeunes**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,**

VU la Constitution ;

VU la loi organique n° 2012-23 du 27 décembre 2012 abrogeant et remplaçant la loi organique n° 99-70 du 17 février 1999 sur la Cour des Comptes ;

VU la loi organique n° 2020-07 du 26 février 2020 abrogeant et remplaçant la loi organique n° 2011-15 du 08 juillet 2011 relative aux lois de finances, modifiée par la loi organique n° 2016-34 du 23 décembre 2016 ;

VU la loi n° 65-51 du 19 juillet 1965 portant Code des obligations de l'administration, modifiée ;

VU le décret n° 2014-1212 du 22 septembre 2014 portant Code des Marchés publics modifié ;

VU le décret n° 2020-978 du 23 avril 2020 portant Règlement général sur la Comptabilité publique ;

VU le décret n° 2020-2098 du 1<sup>er</sup> novembre 2020 portant nomination des ministres et secrétaires d'Etat et fixant la composition du Gouvernement ;

VU le décret n° 2020-2100 du 1<sup>er</sup> novembre 2020 portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, le Secrétariat général du Gouvernement et les Ministères ;

VU le décret n° 2020-2193 du 11 novembre 2020 relatif aux attributions du Ministre des Finances et du Budget ;

Sur le rapport du Ministre des Finances et du Budget,

***DECRETE:***

**Article premier.-** - Les travaux, fournitures et services réalisés dans le cadre du Programme d'urgence pour l'Emploi et l'Insertion socioéconomique des Jeunes ne sont pas soumis aux dispositions du décret n° 2014-1212 du 22 septembre 2014 portant Code des Marchés publics, modifié.

L'acquisition desdites prestations est soumise à l'avis préalable du Ministre chargé des Finances.

**Article 2.-** le Ministre des Finances et du Budget, le Ministre de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel.

Fait à Dakar, le

28 mai 2021



**Macky SALL**

MINISTRE DES FINANCES  
ET DU BUDGET

Dakar, le

07 JUIN 2021

*Dakar DCP  
Jean DCP  
min DCP  
7/6*

**BORDEREAU D'ENVOI**

*[Handwritten notes and signatures in blue ink, including 'Dakar DCP', 'Jean DCP', 'min DCP', '7/6', and various initials]*

Pièce adressée à :

**Monsieur Cheikh Tidiane DIOP**  
**Directeur général de la Comptabilité publique et du**  
**Trésor**

NOMBRE DE PIECES	SOMMAIRE	OBSERVATIONS
01	Décret n°2021-691 du 28 mai 2021 portant dérogation au Code des Marchés publics pour les dépenses relatives au Programme d'urgence pour l'Emploi et l'Insertion socioéconomique des Jeunes	POUR ATTRIBUTION

**D. G. C. P. T.**  
**COURRIER ARRIVEE**  
N°.....001931.....  
Date 07 JUIN 2021

**D. C. P.**  
**Courrier Arrivée**  
Dakar Le.....07 JUIN 2021.....  
N°.....620.....

*[Handwritten signature in blue ink]*

Pour le Ministre des  
Finances et du Budget  
et par Délégation  
Le Directeur de Cabinet  
**Mamadou Ibrahima Lô**